

LE BILSTEIN LORRAIN

À URBEIS

GÉNÉRALITÉS SUR LE MOYEN ÂGE



Photographie Nicolas Dellenbach

Jean-Marie Gérardin

Thierry Claudot-Roy

Jean-Paul Walter

Juin 2024

Les Éditions du Climont

UN CHÂTEAU FORT INTÉRESSANT, LE BILSTEIN LORRAIN

Jean-Marie GÉRARDIN

Remarques préliminaires :

Quoique son histoire présente un intérêt certain pour les nombreuses raisons que nous allons développer ci-dessous, le château du Bilstein s'est toujours avéré d'une extrême complexité dans sa présentation. Quelques médiévistes se sont attelés à cette tâche et ont rencontré, pour effectuer un travail rigoureux, quantité de difficultés, car les données que nous livrent les fonds d'archives et les différentes chroniques sont souvent disparates et contradictoires. Pour cette raison, nombre des éléments que nous allons porter à votre connaissance, ne seront souvent que des hypothèses fragiles, ne demandant qu'à être confirmées par de futurs chercheurs. Néanmoins, pour la première partie, et pour vous livrer une étude qui se rapproche le plus de la vérité historique, nous avons puisé nos sources auprès des deux historiens les plus reconnus sur le sujet :

- le regretté Professeur Francis Rapp,

- le Professeur Bernhard Metz.

Outre ces questions de crédibilité des informations, le Bilstein présente cette autre particularité de devoir sa célébrité principalement à un seul fait marquant et sur lequel nous avons de nombreuses informations fiables, celles-là, par une documentation d'une richesse exceptionnelle : son siège par les Strasbourgeois en 1477, suivi aussitôt de son occupation en 1479 par les troupes de l'alliance unissant les seigneuries et les villes alsaciennes. C'est donc sur cet évènement que nous ferons porter l'essentiel de notre propos.

Essai de présentation historique succincte :

On peut estimer à environ huit siècles la durée depuis laquelle notre château se tient en sentinelle et veille au-dessus du village d'Urbeis et de ses terrains d'alentour. Un faux attribué au duc de Souabe et d'Alsace Frédéric le Borgne (1105-1147) mentionne son existence sous l'appellation de « Bilesteen », il est daté de 1095. Nous écarterons donc l'hypothèse de ce faux « avéré » pour ne retenir que la date de 1250, à laquelle les Habsbourg en firent l'acquisition grâce au mariage de Rodolphe avec l'héritière des Hohenberg. Cette base de départ chronologique étant, quant à elle, sérieusement documentée. Après avoir fait l'objet de plusieurs possessions habsbourgeoises, il fut cédé, en 1315, à l'évêque de Strasbourg, dont les finances étaient, à cette époque, plus saines que celles de la maison d'Autriche. Ce dernier l'inféoda

plusieurs fois à des vassaux différents et parfois même simultanément. C'est ce qui explique la présence de nombreux voués à cette époque. On peut citer parmi eux les sires de Bilstein, d'Amoltern, Waffler d'Eckerich, de Hattstatt et de Rathsamhausen. Le duc de Lorraine lui-même, Charles 1^{er}, s'autoproclamait propriétaire du château, ce qui expliquera partiellement, le conflit lors du partage de la rançon à la suite de la capture du comte de Nassau. Puis, le duc Charles II remit en gage le baillage des Vosges à son gendre Jacques, margrave de Bade, époux de sa fille Catherine. Ce dernier voulant s'attacher quelques nobles alsaciens récompensa en 1459 une famille de patriciens strasbourgeois, les Marx d'Eckwersheim. Des membres de ce lignage deviendront les principaux acteurs des évènements que nous allons retracer maintenant.

La bataille de Nancy : le 5 janvier 1477

Ce jour, l'armée de Charles le Téméraire, le grand-duc d'Occident, fut écrasée près des murs de Nancy sous les coups de la coalition rassemblée par le duc de Lorraine René II. Mais, laissons ici la parole à Dom Augustin Calmet, moine bénédictin prieur de l'abbaye de Senones dans son "Abrégé de l'histoire de la Lorraine", paru en 1734.



La ruine du Bilstein - Vue sud - Photo Albert Speelman

Au cours de la bataille et se trouvant soudain en difficulté : « *Le Duc de Bourgogne voulait gagner son quartier de S. Jean de l'Aistre, apparemment pour y rallier les fuyards et s'y défendre; mais son cheval s'étant embourbé dans le ruisseau, dont une partie était gelée, un nommé Beaumont, Chastelain de S. Diey, lui déchargea un grand coup sur le haut de "los sacrum", ou du fondement, et le renversa ; le Duc s'étant mis en défense, Beaumont redoubla et lui donna un coup sur le bras et un autre sur la cuisse. Alors le Duc lui cria : "Sauve le Duc de Bourgogne" ; mais le Chastelain qui était sourdaut, croyant qu'il criait "Vive le Duc de Bourgogne", retourna à la charge et lui fendit la tête jusqu'à la mâchoire. »*

Beaumont, l'infortuné "sourdaut" déodatien, n'a probablement pas réalisé le gain qu'il aurait pu retirer d'une rançon en épargnant la vie du Duc. Or, au cours de cette même bataille, un autre personnage important fut fait prisonnier, emmené et enfermé au château du Bilstein où il fit l'objet d'une demande de rançon exceptionnelle. C'est cet évènement qui déclencha son siège à partir du 11 mars 1477.

La capture du comte de Nassau

Ce prisonnier, un autre combattant de haute lignée fut capturé vivant. Il s'agit d'un Seigneur très puissant, le Comte de Nassau ; *"ein persönlich man"*, nous disent les annales, c'est à dire "un homme d'importance". Nous savons avec précision dans quelles circonstances il perdit la liberté, car cet épisode nous a été raconté par un certain Hans von Ramberg, un cavalier à la



Engelbert II de Nassau
Rijksmuseum Amsterdam

solde des strasbourgeois. « *Placé sous la bannière de son contingent, la poursuite des bourguignons l'entraîna jusqu'au pont de Bouxières, qu'il franchit au galop. C'est alors qu'il aperçut Hans Marx von Eckwersheim et Hans Lembel de Horcken, ses camarades de combat, en train de s'emparer du comte de Nassau. Il s'empressa de les rejoindre, dans l'espoir de s'associer à la capture et d'obtenir ainsi une partie de la rançon. Mais c'était trop tard et les deux compères s'étaient déjà rendus maîtres du comte. Ils lui dirent alors : « C'est Nassau que nous avons pris, mais surtout, n'en parle à personne ! » Bien sûr, il n'en fit rien et par dépit d'avoir été évincé de la récompense, s'empressa de violer la consigne ; pour ce faire, il alla prévenir Hans von Kageneck, l'un des capitaines, qui communiqua aussitôt cette nouvelle au Magistrat de Strasbourg. »*

Par la suite, les deux Hans racontèrent comment, galopant vers Bouxières, ils virent tout près un cavalier présentant tous les signes de la richesse. Son superbe étalon était caparaonné de draps d'or et sa cotte d'arme était également dorée. Il n'opposa pas de résistance et jeta son épée. « *Je suis Engelbert de Nassau, Seigneur de Breda s'écria-t-il, je me rends, faites que je ne tombe pas entre les mains de la piétaille. »* Il voulait ainsi éviter de subir le même sort que le duc, par des soudards ignorant la valeur qui était la sienne. Pour passer encore plus inaperçu, le comte ôta sa cotte d'arme et sa cuirasse, enfila une longue robe d'étoffe ordinaire et troqua sa splendide monture contre une médiocre rosse. Puis, on le mena à l'arrière, loin de l'infanterie qui massacrait aveuglément n'importe qui, sans se soucier de la rançon qui lui permettait, à lui, d'échapper à la mort. Nos deux prédateurs comprirent très vite que leur prisonnier représentait la contrepartie d'une somme considérable et se firent aider pour le ramener en lieu sûr par un proche parent de Marx : Adam Zorn.

Mais, à partir de ce moment, un problème de droit très complexe se posait : à qui ce captif devait-il faire payer, par ses proches ou ses sujets, l'argent en échange duquel la liberté lui serait rendue ?

Hans Marx étant un vassal de l'évêque et ayant combattu sous sa bannière, il était tenu de laisser le gain de sa prise à son Seigneur. À charge, pour ce dernier, de lui laisser une récompense. Adam Zorn, bourgeois de Strasbourg et Hans Lembel, mercenaire de la ville, ne pouvaient revendiquer que du butin ou des armes. Leur part de rançon devait revenir en entier à leur cité. De plus, le duc de Lorraine pouvait prétendre, lui aussi, à une partie de la rançon et ses droits ne furent jamais contestés. L'opération financière intéressait donc le duc de Lorraine, l'Évêque et la ville de Strasbourg. Entre ces trois partenaires, les tractations promettaient d'être longues et délicates. Dès le 6 janvier, les ravisseurs amenèrent leur prisonnier au Bilstein qui était, rappelons-le, le fief de Marx. Ce véritable nid d'aigle était quasiment imprenable, de par l'importance de ses fortifications et surtout du relief rocheux abrupt sur lequel il avait été érigé. De plus, les trois compères avaient rapidement été rejoints par quelques amis fidèles qui espéraient bien recueillir une partie de la rançon en les assistant dans la garde de Nassau et à

repousser un assaut éventuel. Une vingtaine d'hommes d'armes constituait donc la troupe enfermée dans le château. Le 8 janvier, Strasbourg fit savoir aux gens du Bilstein qu'ils avaient l'obligation de rendre le prisonnier entre leurs mains. N'oublions pas qu'il y avait également le risque non négligeable que le comte soit libéré subrepticement en échange d'une somme fort belle pour eux, mais bien inférieure à sa valeur réelle. Comme ils avaient refusé de répondre favorablement à l'injonction qui leur avait été faite, l'Évêque et la ville de Strasbourg décidèrent d'assiéger le château.

Le siège du Bilstein

Du 23 janvier au 1^{er} mars, de nombreuses tractations avaient eu lieu à Saverne, entre l'Évêque, la ville de Strasbourg et les autorités de Villé, Hans Huffel le stettmeister et Pierre Schott l'ancien ammeister qui devaient jouer les intermédiaires. Faute d'avoir pu trouver un accord, la décision fut prise de s'emparer du prisonnier par la force. Il apparut rapidement que le coût de l'opération serait très élevé. Strasbourg prit en charge le principal, à savoir la fourniture d'une bonne artillerie et en particulier des canons qui avaient fait leurs preuves lors de la guerre contre la Bourgogne. En contrepartie, ils avaient obtenu de leurs partenaires l'assurance que leurs dépenses seraient remboursées. La machinerie militaire fut mise en branle le 11 mars avec bien du mal car la troupe, fatiguée des récentes opérations à Nancy, se refusait à boucler à nouveau le ceinturon. On réussit néanmoins à convaincre Léonard Ammeister, un "grogard", nommé commandant des piétons. Sous ses ordres furent placés 150 miliciens, bouchers, drapiers, sauniers, savetiers, tonneliers, tanneurs, grainiers, orfèvres et cabaretiers. On réquisitionna les meilleurs chevaux de selle. Le 12 mars, 40 cavaliers armés de pied en cap, qu'accompagnaient autant d'écuycers prirent la route de Villé. Ils étaient conduits par Conrad Riff et Jean de Kageneck, deux vétérans talentueux. Le 13 mars, positionnés au pied du Bilstein, ils entamèrent, mais sans résultats les premiers pourparlers avec les assiégés. Il est vrai que cette soixantaine d'homme ne risquait pas de faire peur à la garnison de la forteresse. La suite leur prouvera qu'ils avaient pêché par excès d'optimisme.

En effet dès ce jour, le magistrat de Strasbourg décida d'acheminer vers le Bilstein deux de ses grosses pièces d'artillerie : le Narr (le Fou) et le Struss (l'Autruche). Ce dernier était si lourd, qu'il devait être tiré par 18 chevaux particulièrement puissants. Le voyage se fit par Matzenheim et Benfeld et fut l'objet de nombreuses péripéties. Entre autres le renversement du Struss dans un fossé et qu'on eut bien du mal à remettre sur son charriot. Entre temps, le "buchenmeister", le maître de l'artillerie, ayant constaté la forte pente que devraient grimper les attelages, mobilisa en urgence 50 pics et 40 pelles pour adoucir et aplanir ces pentes. Le 18 mars, les deux pièces étaient en batterie. Sous le contrôle du vidame épiscopal Hans de Landsberg, le déclenchement du bombardement fut décidé. De l'avoine avait été livrée en quantité, ainsi qu'un nombre important de boulets de pierre et de tonneaux de poudre, sur trois importants charriots. Pour respecter le carême, la ville avait même fourni cinq caques de harengs. À partir du 19 mars, les pièces se mirent à tonner jour et nuit, sans interruption. Selon les instructions, le Struss devait transformer le Bilstein en passoire. Dans le vacarme des détonations, la chute des pierres et des poutres, la forteresse semblait se disloquer et la situation devenait intenable pour les assiégés. Dans la nuit du 20 au 21 mars, Adam Zorn put sortir du château afin de négocier les conditions de leur reddition. Pour éviter la honte de l'emprisonnement, ils acceptèrent de quitter le château sans armes, avec juste leurs affaires personnelles. Et afin d'inciter les assiégeants à accepter leur offre, ils firent valoir avec malice que si la canonnade devait continuer, on pouvait craindre pour la vie du prisonnier, auquel cas sa valeur serait nulle. Le 22 mars, cette offre fut acceptée : Zorn, Marx et leurs compagnons purent quitter librement le Bilstein avec leurs affaires personnelles. Auparavant, ils s'étaient engagés à se rendre sous huitaine à Strasbourg afin de souscrire un acte de renonciation à la vengeance. Ce qu'ils firent en signant le texte de l'*Urfehde* que le magistrat de l'Évêque leur avait soumis.

La partie stratégique et militaire de cet événement se termine donc ici. Reste à étudier le problème du coût de l'opération et le règlement puis la répartition de la rançon du comte de Nassau.

Aspects financiers

Le siège avait coûté très cher. Les commissaires du trésor, les "*Herren von Pfennigturm*", s'étaient déjà fait une idée sur le prix de cette entreprise. La poudre, les boulets, les canons, le salaire des artilleurs, des valets et des rouliers et le déplacement des convois représentaient environ 300 florins. La somme est à la fois élevée mais semble faible par rapport au montant fixé pour la rançon qui atteignait 52 000 florins. Celle-ci fut entièrement versée en trois fois pour fin août 1477. D'abord 10 000 Fl. à la fin mai, puis, 16 000 autres florins le jour de la Fête-Dieu le trois juin, 13 000 le 15 juillet et le solde enfin le 14 septembre. Nassau, après avoir été mis sous les verrous à Strasbourg dans une pièce du "*Pfennigturm*", put alors regagner son château de Bade. Le partage de la rançon fut réglé de la manière suivante : chacun des trois partenaires prétendants avait droit au tiers. Mais, de la

part de l'Évêque, on déduisit la moitié de ce que la ville de Strasbourg avait dépensé pour l'organisation du siège et sa menée à bonne fin et la garde du comte. Le duc de Lorraine René II se montra bon prince, le 28 juillet, il alloua 1000 florins à son conseiller Adam Zorn en témoignage de gratitude pour le service qu'il avait rendu au duché en mettant la main sur le comte de Nassau.

Épilogue

Le triste sort de Hans Marx d'Eckwersheim nous est raconté par Daniel Specklin (1536 – †1589), architecte de la ville de Strasbourg, dans Les Collectanées, sa chronique strasbourgeoise du 16^e siècle.

En 1480, une querelle opposa le châtelain du Bilstein à Antoine de Wilsberg, bailli de Saverne, au Cercle Noble de la Haute-Montée à Strasbourg. Ce dernier avait alors menacé Marx de le faire ressembler à la perfection au blason de sa famille où les armoiries représentaient deux bras coupés. Un jour où Marx se rendait aux bains près de Dambach, Wilsberg l'attaqua par surprise et mit sa menace à exécution. Affreusement mutilé, il eut la force sur son lit de mort de donner rendez-vous à son meurtrier dans l'au-delà. Prévenu de ce message, Wilsberg s'effondra, immédiatement foudroyé.

Mais cette étrange histoire n'est rapportée que par Specklin, réputé pour la liberté qu'il prenait avec la vérité historique dans ses chroniques.

Par la suite, le Bilstein ne fit plus parler de lui ; on sait seulement qu'en 1543, plus personne ne l'occupait et qu'il fut alors abandonné.

LE PARTI ARCHITECTURAL

Vue d'ensemble du site originel

Le Bilstein a été construit sur un éperon rocheux dirigé vers l'est, à 580 mètres d'altitude. Le relief particulièrement accidenté ne provient pas d'une intervention humaine mais résulte des formations naturelles dues au gneiss. Le plateau sommital d'environ 25m sur 20 recevait une tour, une partie habitation et une courette au centre de laquelle se trouve une citerne remarquable que nous allons décrire plus loin. De la tour, il ne reste que deux pans de murs ouest et nord mais on peut supposer qu'elle était carrée. Ces murs étaient épais d'environ 2,40m. Des traces dans la roche permettent de reconstituer les murs d'origine manquants. Les parements extérieurs sont constitués de moellons à bosselage mais on n'y relève aucune trace de tailleur de pierre. Les dégâts causés par les bombardements de 1477 semblent avoir donné lieu à des réparations ultérieures et ce qui reste aujourd'hui des vestiges d'environ 4m de haut, ne permet pas d'affirmer la présence d'un donjon ou d'une toiture supérieure d'habitation en bois comme cela était courant à cette époque. Sur la partie sud de la tour se trouve encore une partie du mur d'enceinte, moins épais (2m), à bossage extérieur et lisse à l'intérieur. Plus bas, on distingue une ancienne citerne filtrante apparemment abandonnée et remplacée par une autre très bien conservée. Ces vestiges, qui sont les plus anciens nous permettent de dater la construction à la fin du XII^{ème} siècle. Cette datation est permise par l'examen des pierres de taille bosselées.

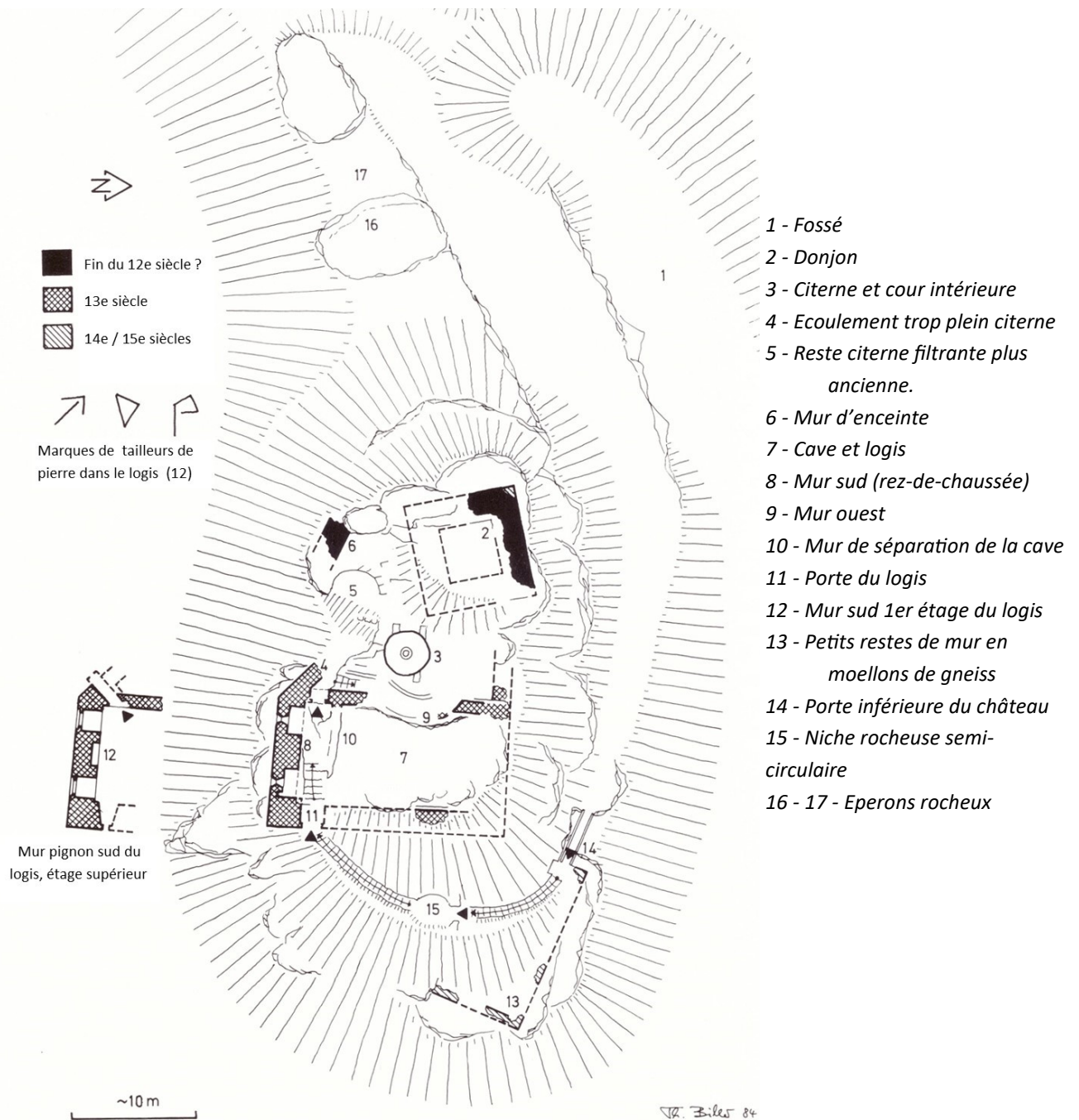


Vue sur les ruines du donjon (photo JP Walter)

À l'est, nord-est, en contrebas du sentier d'accès, dans la pente rocheuse, on trouve encore de petits restes de murs en moellons de gneiss (numéro 13 sur le plan de Thomas Biller) qui pourraient être les vestiges de la « maison basse » mentionnée à partir de 1310.

Le corps du logis

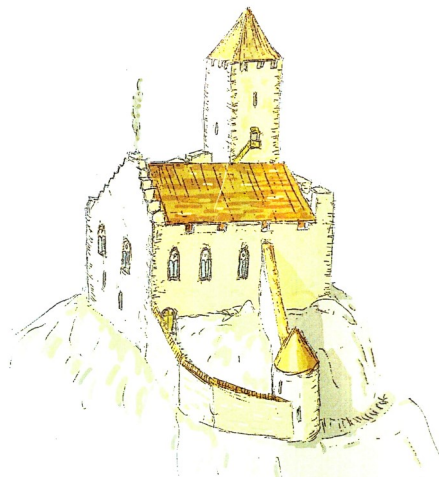
De ce corps de logis gothique, il nous reste la cave, quelques éléments de murs est et ouest ainsi que le mur pignon principal sud. De la porte d'entrée ogivale, seul le jambage gauche et la base d'une niche en plein cintre sont conservées. La partie murale du logis, d'assez belle facture, révèle des pierres de taille plates en grès, abîmées par le feu d'intérieur et sur lesquelles on



- 1 - Fossé
- 2 - Donjon
- 3 - Citerne et cour intérieure
- 4 - Ecoulement trop plein citerne
- 5 - Reste citerne filtrante plus ancienne.
- 6 - Mur d'enceinte
- 7 - Cave et logis
- 8 - Mur sud (rez-de-chaussée)
- 9 - Mur ouest
- 10 - Mur de séparation de la cave
- 11 - Porte du logis
- 12 - Mur sud 1er étage du logis
- 13 - Petits restes de mur en moellons de gneiss
- 14 - Porte inférieure du château
- 15 - Niche rocheuse semi-circulaire
- 16 - 17 - Eperons rocheux

Plan établi par Thomas Biller

extrait de *Die Burgen des Elsass Band III* Thomas Biller/Bernhard Metz : 1250-1300 Deutscher Kunstverlag



Essai de reconstitution du château du Bilstein d'après le plan levé de J. Wirth mais dont la construction basse ne correspond pas aux vestiges relevés sur le plan de Th. Biller (N° 13 figure ci-dessus).

trouve trois marques différentes de tailleurs de pierre. Deux fenêtres rectangulaires surplombent l'ensemble. Étroites mais toutefois trop larges pour avoir pu servir de meurtrière. À l'étage supérieur se trouve la pièce la plus confortable du château. Deux fenêtres permettaient la vue sur le sud de la vallée et elle était également dotée d'une cheminée sur le milieu du mur. On peut dater ce bâtiment d'habitation du troisième quart du XIII^{ème} siècle.

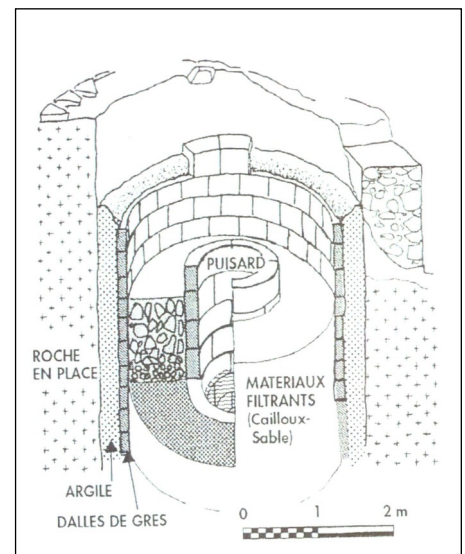
La citerne filtrante

Dans la cour ouest du bâtiment, les fouilles de 1964/65 ont permis de mettre à jour une deuxième citerne filtrante, bien conservée, celle-là. Cylindrique, creusée dans la roche ; on y trouve des restes de maçonnerie sèche avec joints traditionnels en argile sur dalles de grès. Son aménagement semble contemporain de la construction du logis et son pourtour était pavé. Les citernes à filtration constituent un type d'aménagement original mais particulièrement important pour l'approvisionnement en eau des châteaux forts. Leur principe de fonctionnement est simple : les parois et le fond d'une fosse généralement taillée dans le roc sont étanchéifiées par une couche d'argile. Au centre et au fond de cette fosse, se trouve un puisard de section circulaire, reposant sur une pierre plate. Le volume entourant le puisard central est occupé par le remplissage filtrant, amalgame de pierres, cailloux et sable que l'eau traverse en s'épurant. Cette épuration est très relative mais elle permet néanmoins d'éliminer les principales souillures de matières organiques, dues principalement aux eaux pluviales. L'eau récupérée était ainsi censée se conserver fraîche et pure. Grâce au principe de filtration, l'eau gardait en permanence sa potabilité, contrairement au système de citerne-réservoir. Compte tenu de la conception particulière de leur construction, il fallait faire appel à des artisans spécialisés pour les mettre en place. Selon la dureté de la roche le travail de forage était plus ou moins long, donc plus ou moins onéreux. La citerne du Bilstein avait une profondeur de 4,5mètres ; on estime le creusement d'un mètre à dix semaines de travail/homme, soit 45 semaines, c'est-à-dire presque un an, pour un homme seul, en ce qui nous concerne. On constate avec regret que depuis les fouilles d'il y a 55ans, la citerne du Bilstein s'est à nouveau comblée. Il est à souhaiter qu'une équipe de jeunes archéologues s'y attellent pour la remettre dans l'état le plus proche de l'origine et pouvoir la présenter aux visiteurs dans son fonctionnement.



Photographie de gauche : Citerne du Bilstein. Photographie Nicolas Dellenbach

*Figure de droite : Schéma d'une citerne filtrante
Source : Bulletin communal Mairie d'Urbeis*



CONCLUSION

Cette modeste monographie, non exhaustive, vous est proposée dans le but d'intéresser tout public, même non initié, au patrimoine local. Elle s'est largement inspirée des recherches historiques de trois auteurs contemporains, principalement, à savoir :

- Francis Rapp. "Le siège du Bilstein en 1477", annuaire de la Société d'histoire du Val de Villé, n°3-1978
- Bernhard Metz. "Notes sur l'histoire d'Urbeis", annuaire de la Société d'histoire du Val de Villé, N° 2-1977
- René Kill "L'approvisionnement en eau des châteaux forts alsaciens", CRAMS 2012
- Sans omettre de mentionner le célèbre Dom Augustin Calmet, "Abrégé de l'histoire de Lorraine" MDCCXXXIV; chez la Veuve J.B. Cusson, Nancy.

Pour visionner des vues aériennes du Bilstein, voir la vidéo de Nicolas Dellenbach : <https://youtu.be/uQhxtVGI4g?feature=shared>

À PROPOS DES CHÂTEAUX FORTS

GÉNÉRALITÉS

Les châteaux forts sont des structures fortifiées de la fin du Moyen-Âge, remplaçant les mottes castrales à partir de la renaissance du XIIème siècle et habitées par la noblesse.

Emblématiques de la société féodale tardive, ils sont construits essentiellement en Europe, au Moyen Orient et en Asie. Faits de pierres et non plus de terre et de bois, ils ont une double fonction : défensive et administrative.

Le château fort dérive des premières places fortes partiellement, voire intégralement en pierre, apparues en Europe à partir du IXème siècle, après la chute de l'Empire Carolingien.

Au début du Moyen Âge, et jusqu'au XIème siècle, il était le plus souvent construit en bois, en haut d'une butte aménagée en amassant terre et gravier. Ce fut surtout une protection contre les Vikings.

Cette disposition permit aussi de rendre l'assaut plus difficile, car les assaillants devaient monter une pente.

Les premiers châteaux étaient construits en bois et c'est plus tard qu'on les construisit en pierre, en les protégeant par des murailles. Ils étaient le plus souvent au centre de la seigneurie ou au carrefour des principales voies de communication.

Leur construction est ordonnée aux paysans par le Seigneur et cela prend souvent plusieurs mois. Au départ, le but était principalement de se protéger des attaques venant de Norvège et Suède.

L'endroit était généralement entouré d'une palissade de troncs d'arbres et d'un fossé, rempli d'eau, si le lieu le permettait. Observons que ce type de fortifications ressemblait à un Camp romain. Ainsi, à l'intérieur, il y avait différents bâtiments bas, abritant les soldats, les serviteurs et les animaux.

Au centre, sur la motte, se dressait le donjon ou "dominium", l'endroit le mieux protégé. Pour y accéder, on empruntait un pont de bois facile à couper en cas d'attaque.

Au sommet de ce donjon, une "guette" permettait à une sentinelle de surveiller à l'entour. L'enceinte de bois, le "plessis", était protégée par une autre enceinte en pierre : la "ferté".

Il ne subsiste quasiment pas de châteaux de cette génération, mais, on retrouve l'emplacement de nombreuses mottes féodales entourées d'un terrain en creux là où se trouvaient les anciens fossés.

On constate une évolution notable à partir du XIIème siècle, car le bois se détériore vite par la moisissure ou les incendies. D'où le recours à la pierre. Il fallut alors beaucoup plus de temps pour les construire et de nouvelles techniques ont dû être inventées comme la poulie, par exemple. Mais la construction sera toujours effectuée par les paysans et située sur un point haut. Les portes de la muraille sont défendues par des herses et des vantaux exposés à l'ensoleillement et plus confortables.

On peut se référer à Château-Gaillard, aux Andelys, au château de Falaise, à la Tour de César à Provins, où souvent même, un jardin est créé et les bâtiments de basse-cour sont rejetés à l'extérieur des murailles. (Château de Bonaguil, par ex).

Après le XVème siècle, il n'a plus été construit de châteaux forts, à cause de l'invention et l'utilisation de boulets de canon en fonte, capables de les démolir. Dès la renaissance, les châteaux sont devenus de confortables résidences seigneuriales et ont perdu leur fonction de défense militaire.



De nos jours, évoquons un chantier expérimental intéressant, celui du château de Guédelon, où se vit la construction moderne d'un château-fort commencé en 1997, mais utilisant les techniques et matériaux du Moyen Âge.

À noter :

- Les oubliettes n'ont jamais existé. Ces fosses dans lesquelles les prisonniers dits "nuisibles" auraient été emprisonnés sont une invention postérieure imaginée aux Temps Modernes dans le seul but de noircir et dévaloriser le Moyen Âge, alors qu'il n'était pas aussi dur qu'on a voulu le prétendre.
- Les cachots, eux, ont bien existé, mais les personnes y séjournant n'étaient pas aussi maltraitées qu'on se le représente aujourd'hui. De plus, les prisonniers nobles rançonnés bénéficiaient souvent des privilèges dus à leur rang.

Thierry CLAUDOT-ROY

Le Climent octobre 2021

Fête de la Science. Le Grabe, au Bilstein Urbeis

LE CHÂTEAU FORT

GLOSSAIRE

BRETÈCHE : Petit avant-corps rectangulaire ou à pans coupés, plaqué en encorbellement sur un mur fortifié, défendant par un flanquement vertical la buse de la muraille, une ouverture dans le mur ou un angle.

CASTELLOLOGIE : Étude des châteaux.

CHÂTEAU FORT : Lieu de résidence fortifiée d'un détenteur du droit de ban, résidence fortifiée d'un Seigneur.

CHEMIN DE RONDE : Voie aménagée en position sommitale, en saillie d'une muraille, d'une courtine ou d'une fortification.

CITADELLE : Défense publique.

CORBEAU : Élément saillant d'un mur en structure extérieure. Il est utilisé pour supporter un toit, une corniche, un élément en encorbellement.

COURTINE : Portion de muraille ou rempart, reliant deux tours.

CRÉNEAU : Ouverture pratiquée au sommet d'un rempart. Cette ouverture permettait aux défenseurs des murailles de voir les assaillants et de tirer des projectiles. Les intervalles pleins laissés entre les créneaux sont les "merlons" ou "carnels".

DONJON : La tour la plus haute d'un château fort au moyen âge. (Point d'observation, poste de tir, dernier refuge).

ÉCHAUGUETTE : Guérite en pierre aux angles des châteaux forts ou des bastions, pour surveiller.

FORTIFICATION : N'est pas la résidence d'un noble.

HOURD : Galerie de bois établie au niveau des créneaux.

MACHICOULIS : Galerie en encorbellement au sommet d'une muraille ou d'une tour.

MEURTRIÈRE : Terme générique désignant une ouverture pratiquée dans une muraille, pour permettre l'observation et l'envoi de projectiles.

MOTTE CASTRALE : Souvent appelée "motte féodale", c'est un type particulier de fortification qui a connu une large diffusion durant le Haut Moyen Âge. Elle est composée d'un remblai de terre rapportée, volumineux et circulaire: "le tertre".

PALAIS : Château non fortifié.

Thierry CLAUDOT-ROY

TITRES, FONCTIONS ET ORGANISATION SOCIALE AU MOYEN-ÂGE - GLOSSAIRE

Jean-Paul WALTER

Les Titres de noblesse :

A l'origine, les titres de noblesse correspondent à l'exercice de fonctions d'autorités (militaires ou judiciaires), déléguées par le Roi.

A partir du XII^e siècle, ils deviennent attachés au territoire sur lequel s'exercent ces fonctions.

Après le Moyen Âge, les titres de noblesse perdent le lien avec les fonctions et deviennent des titres rattachés à des terres ou des faveurs accordées par le roi. Il n'y avait pas un système aristocratique, mais de multiples systèmes en constantes évolutions. La hiérarchie introduite entre les titres de noblesse n'a été introduite qu'au début du 19^e siècle par Napoléon 1^{er}. Au Moyen-Âge, le titre n'avait guère d'importance, ce qui comptait, c'était le nom, la réputation qui y était associée et l'importance du territoire.

Baron : Dans le haut Moyen-Âge, le baron était un terme générique désignant un grand Seigneur du royaume relevant directement du Roi.

Duc : Grand gouverneur général, avec pouvoirs militaires et judiciaires détenus de par le Roi sur plusieurs Comtés.

Comte : Haut dignitaire accomplissant une fonction auprès de l'empereur ou au Palais, ou exerçant un commandement militaire ou un pouvoir délégué par le Roi sur un Comté.

Marquis : Titre octroyé à l'époque carolingienne à un Comte d'une région frontalière et exposée militairement (appelée marche ou marquisat).

Vicomte : Officier au service d'un Duc ou d'un Comte. Le Vicomte s'affranchit de l'autorité comtale à partir du Xe siècle et devient Seigneur à part entière.

Chevalier : Noble, plus rarement bourgeois, admis dans l'ordre de la chevalerie, institution militaire à caractère religieux, exigeant de la part de ses membres le respect d'un code moral : courage, loyauté, protection des faibles, courtoisie envers les femmes. Il s'agit d'un titre honorifique qui ne donne pas directement lieu à l'exercice d'un pouvoir.

Ecuyer : Jeune noble qui avait pour charge d'accompagner le chevalier à la guerre, en attendant de devenir lui-même chevalier.

Prince : Terme générique pour indépendant ou souverain.

Les fonctions d'autorité :

Avoué (parfois appelé « voué ») : Au Moyen-Âge, les religieux, ne pouvant ni porter les armes, ni rendre la justice civile, sont obligés de sous-traiter la défense de leurs biens à des hommes d'armes, les Nobles. C'est le principe de l'avouerie. L'avoué dirigeait les vassaux d'une institution ecclésiastique (souvent une abbaye) et la représentait en justice. Pour cela, il percevait une rémunération perçue sous forme d'impôt ou d'une partie des amendes. Les nobles profitèrent de l'exercice de cette fonction pour faire basculer à leur avantage le rapport de force entre le « pouvoir spirituel » qu'exerçait l'église sur les âmes et le « pouvoir temporel » qu'eux-mêmes exerçaient sur les corps et les biens. Ils s'approprièrent ainsi progressivement les terres qu'ils étaient chargés de protéger.

Vidame : Le vidame est à l'origine celui qui mène l'armée d'un évêque et exerce au nom de celui-ci un certain nombre de droits féodaux.

Ministériel : De ministerium (service). Homme de service, non libre, affecté à un service spécialisé, à haute responsabilité, soit administratif, soit militaire mais parfois aussi relevant de l'artisanat (ex : échanson : chargé des vins, maître de cuisine, maître des forêts, maréchal chargé des chevaux...). Une même personne peut exercer plusieurs fonctions de ministériel. Ces fonctions ont permis une ascension sociale et progressivement l'émancipation. Des ministériels construisirent leurs propres châteaux et accédèrent à des rangs de noblesse. La ville de Strasbourg était administrée par 4 ministériels : le Zoller (chargé des péages), le Müntzmeister (maître de la monnaie), le Schultheiss, le Burggraf (voir page 11).

Bailli : Ministériel, représentant du Roi ou d'un Seigneur.

Prévôt (nommé aussi écoutète) : Ministériel, le prévôt est un administrateur et intendant au service du Roi ou d'un Seigneur.

Maire : Ministériel, agent seigneurial chargé de l'intendance d'un grand domaine.

Sénéchal : Officier royal dans le sud de la France, équivalent du bailli dans le nord.

Echevin : Ministériel chargé d'assister le Seigneur dans ses tâches judiciaires.

Les fonctions de ministériels dans le Saint Empire Romain Germanique (en vigueur dans les institutions en Alsace) :

Landgrave : Officier qui rendait la justice au nom de l'Empereur dans le Saint Empire Romain Germanique ou prince souverain relevant directement de l'Empereur.

Margrave : Gouverneur d'une marche (province frontalière exposée en temps de guerre) dans l'ancien empire allemand.

Landvogt : Grand bailli ou bailli régional.

Burggraf : Officier Seigneurial participant à l'administration des villes (la « Burg » est un oppidum à l'origine). Le terme revêt toutefois des caractères différents selon les villes, les régions, les époques, proches de ceux d'un bailli.

Burgvogt ou Burgmann : Commandant de la garnison d'un château. Il a l'obligation de loger au château. Sa rétribution inclut celle de la garnison qu'il doit nourrir et salarier.

Burknecht : Valet d'armes chargé de la garde d'un château.

Schultheiss : Il avait des attributions judiciaires et de police, dévolues en France aux prévôts et aux baillis.

Dienstmann : Le mot signifie vassal à l'origine. Peut-être traduit par « ministériel » en français.

Meyer : Equivalent du « Maire » dans les institutions féodales françaises.

Statthalter : Lieutenant d'un Schultheiss ou d'un Burggraf.

L'organisation politique, sociale, territoriale :

Féodalité : Ordre économique, politique et social qui se développa du X^e au XV^e siècle dans les États issus du démembrement de l'Empire Carolingien, se caractérisant par l'existence de fiefs, de liens particuliers entre suzerains, vassaux et serfs, et qui se prolongea au-delà du Moyen Âge par la survivance de droits et de privilèges attachés aux propriétaires fonciers, aux nobles.

Suzerain : A l'origine, Seigneur dont le fief relève immédiatement du Roi, puis Seigneur qui possède un fief dont relèvent d'autres fiefs détenus par ses vassaux. Dans le régime féodal pyramidal, le Roi était le suzerain de tous les suzerains.

Vassal : Durant le Haut Moyen-Âge, homme libre ayant un lien personnel avec un autre par la recommandation, et à l'égard duquel il a contracté des devoirs particuliers en échange de sa protection. Par la suite, celui ou celle qui relève d'un Seigneur, à cause d'un fief qu'il lui a concédé en échange de foi et hommage.

Serf, Serve : Personne attachée à une terre, dont les biens et le travail appartiennent au propriétaire de cette terre (Seigneur, Roi, communauté religieuse) envers qui elle a des obligations.

Vilain : Paysan libre.

Bourgeois : Libre habitant d'une ville.

Fief : terre, droit, fonction ou revenu concédé par un Seigneur à un vassal.

Feudataire : Personne qui recevait un fief et qui devait foi et hommage au Seigneur suzerain.

Alleu (ou aleu) : Propriété acquise par héritage et libre de toute obligation ou redevance.

Franc-alleu : Terre libre dont le propriétaire ne relevait d'aucun Seigneur.

La cense : A l'origine, il s'agit d'une terre soumise au cens (impôt). Puis par extension, en Belgique et dans les Vosges, le mot est devenu synonyme de ferme ou métairie, mise en location par le propriétaire moyennant une redevance définie par un bail.

La tenure ou le tènement : Terre concédée, à titre plus ou moins précaire, par un Seigneur qui en reste le propriétaire, moyennant redevance ou non.



Burg Bilstein bei Urbeis.

1314 im Besitz der von Müllenheim-Brumat.